



**Zone Spéciale de Conservation
« Gorges de la Nesque »
FR9302003**

Bilan d'animation 2017



Février 2018



Table des matières

1	Préambule	3
1.1	<i>Le Docob et le site Natura 2000</i>	3
1.2	<i>L'animation.....</i>	3
1.3	<i>Rappel des enjeux et objectifs du Docob.....</i>	3
1.4	<i>Missions de la structure animatrice</i>	6
2	Bilan de l'animation pour la période 01/01/17 – 31/12/17	7
2.1	Gestion des habitats et des espèces.....	7
-	<i>Projet de création d'un site d'escalade sur la commune de Villes-sur-Auzon</i>	7
-	<i>L'accompagnement des organisateurs d'évènements sportifs</i>	8
2.2	Évaluation des incidences des projets.....	8
-	<i>Dispositif d'évaluation des incidences Natura 2000</i>	8
2.3	Suivis scientifiques et techniques	9
-	<i>Amélioration des connaissances entomologiques d'intérêt communautaire – ES-1</i>	9
-	<i>Ajustement du périmètre de l'Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope – AMO-5</i>	10
-	<i>Amélioration des connaissances sur la répartition de la Nivéole de Fabre – ES-2</i>	10
-	<i>Suivi de la régénération du chêne pubescent.....</i>	11
-	<i>Inventaire et cartographie des habitats naturels et de la flore d'intérêt communautaire du site Natura 2000.....</i>	12
2.4	Information, communication et sensibilisation	12
-	<i>Exposition : Vaucluse, Ventoux, Voyage en biodiversité !.....</i>	12
-	<i>Interventions radiophoniques et télévisuelles.....</i>	12
-	<i>Création d'un centre de documentation en ligne.....</i>	13
-	<i>Rédition de la plaquette du site Natura 2000</i>	13
-	<i>Tournée des sites Natura 2000 avec la DDT et la DREAL PACA.....</i>	13
2.5	Veille à la cohérence des politiques publiques et programme d'actions sur le site et à proximité.....	13
-	<i>Projet de Parc Naturel Régional du Mont-Ventoux.....</i>	143
-	<i>Examen périodique de la Réserve de Biosphère du Mont-Ventoux (RBMV)</i>	14
2.6	Gestion administrative et financière, et animation du site.....	14
-	<i>Animation générale du site</i>	14
-	<i>Une évolution dans la convention entre l'Etat et le SMAEMV pour l'animation des sites Natura 2000 du Mont Ventoux et des Gorges de la Nesque</i>	14
2.7	Frais annexes.....	15
3	Synthèse du temps passé – Année 2017	16

1 Préambule

1.1 Le Docob et le site Natura 2000

Site Natura 2000	Gorges de la Nesque
Code FSD	FR9302003
Directive concernée	Habitats Faune Flore 92/43/CE
Validation du DOCOB (Préfecture)	17 février 2011
Opérateur (2009-2011)	Direction Départementale des Territoires de Vaucluse / SMAEMV
Animateur (2011-2017)	Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Équipement du Mont Ventoux (SMAEMV)
Surface	1 233 ha

1.2 L'animation

Président de COPIL	Alain GABERT (Maire de Monieux, Président du SMAEMV)	
Structure animatrice depuis 2011	Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Équipement du Mont Ventoux (SMAEMV)	
Personnel affecté à l'animation	1 chargé de mission Natura 2000 à temps partiel : 50%	
Autre site Natura 2000 animé par le chargé de mission	Mont Ventoux FR9301580	
Temps prévisionnel d'animation du DOCOB	Chargé de mission	100 jours/an
Période d'animation concernée	01 janvier 2017 – 31 décembre 2017	

1.3 Rappel des enjeux et objectifs du Docob

Sur un total de 16 habitats d'intérêt communautaire, 4 sont d'intérêt communautaire prioritaire (identifiés par un *). Ceux-ci sont présentés dans le tableau ci-dessous.

	Code EUR 27	Libellé EUR 27	Surface
Habitats rocheux	8130	Éboulis ouest-méditerranéens et thermophiles	96 ha
	8210	Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique	NA
	8310	Grottes non exploitées par le tourisme	NA
Habitats forestiers	9180*	Forêts de pentes, éboulis, ravins du Tilio-Acerion*	24 ha et 12 ha dégradés
	9340	Yeuseraies mésoméditerranéennes et ibériques nord-occidentales	380 ha
	9340	Yeuseraies à Genévrier de Phénicie	78 ha
	9340	Yeuseraies à Buis	1.21 ha
	9340	Matorral calciphile à Quercus ilex, Quercus coccifera	52 ha
Habitats sclérophylles	5110	Formations stables xérothermophiles à Buxus sempervirens des pentes rocheuses (Berberidion p.p.)	17 ha
	5210	Matorrals arborescents à Genévrier de Phénicie	4343.5 ha
	5210	Matorrals arborescents à Genévrier oxycèdre et Genévrier commun	52 ha

	Code EUR 27	Libellé EUR 27	Surface
Habitats aquatiques	3290	Rivières intermittentes méditerranéennes du <i>Paspalo-Agrostidion</i>	19 km
Habitats du complexe riverain	91E0*	Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (<i>Alno-Padion</i> , <i>Alnion incanae</i> , <i>Salicion albae</i>)*	910m et 3 km dégradés
	91E-1*	Saulaie blanche médio-européenne*	1500 m
	3240	Rivières alpines avec végétation ripicole ligneuse à <i>Salix eleagnos</i>	3000 m
	6430	Mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets planitiaies à Roseaux et Baldingère (<i>Convolvuletalia sepium</i>)	380m
Pelouses calcicoles sèches	6210	Pelouses sèches du Xérobromion	1 ha
	6220*	Parcours substeppiques de graminées et annuelles du <i>Thero-Brachypodietea</i> *	1,55 ha
	6210/6220	Pelouses à Aphyllantes	30 ha
	6210/6220	Steppe supra-méditerranéenne à stipes	7 ha

Au total, 17 espèces de faune d'intérêt communautaire sont présentes sur le site. À noter également la présence exceptionnelle de la Nivéole de Fabre, *Acis fabrei*, endémique des gorges de la Nesque et très proche de la Nivéole de Nice, inscrite elle à la Directive « Habitats, Faune, Flore ».

	Nom vernaculaire	Nom latin	Statut
Mammifères	Petit rhinolophe	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	PN, DH2 et 4
	Grand rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	PN, DH2 et 4
	Petit murin	<i>Myotis blythii</i>	PN, DH2 et 4
	Grand murin	<i>Myotis myotis</i>	PN, DH2 et 4
	Murin de Capaccini	<i>Myotis capaccinii</i>	PN, DH2 et 4
	Murin à oreilles échancrées	<i>Myotis emarginatus</i>	PN, DH2 et 4
	Murin de Daubenton	<i>Myotis daubentonii</i>	PN, DH4
	Minioptère de Schreibers	<i>Miniopterus schreibersii</i>	PN, DH2 et 4
Flore	Nivéole de Fabre	<i>Acis fabrei</i>	PR, ne figure pas dans la DH
Invertébrés	Agrion de mercure	<i>Coenagrion mercuriale</i>	PN et DH2
	Laineuse du prunellier	<i>Eriogaster cata</i>	PN, DH2 et 4
	Damier de la succise	<i>Euphydryas aurinia</i> *	DH2
	Ecaille chinée	<i>Callimorpha quadripunctaria</i>	PN et DH2
	Lucane cerf-volant	<i>Lucanus cervus</i>	DH2
	Grand capricorne	<i>Cerambyx cerdo</i>	PN, DH2 et 4
Amphibien	Alyte accoucheur	<i>Alytes obstetricans</i>	PN et DH4
Reptiles	Lézard vert	<i>Lacerta bilineata</i>	PN et DH4
	Lézard des murailles	<i>Podarcis muralis</i>	PN et DH4

PN = Protection Nationale DH2 = Annexe 2 de la Directive Habitat DH4 : Annexe 4 de la Directive Habitat

Pour atteindre les objectifs définis dans le DOCOB, 30 mesures ont été identifiées et priorisées :

Codes action		Niveau de priorité	Libellé
Gestion des habitats et des espèces (GHE)			
A. Garantir la conservation des habitats forestiers du fond des Gorges			
A1	GHE	1	Maintenir la non-intervention
A2	IS	1	Veille à l'adéquation entre les documents de gestion et les objectifs du DOCOB
A3	ES	2	Mettre en place un suivi des forêts de ravins
A4	GHE	3	Entretien de la mégaphorbiaie
B. Maintenir et restaurer les pelouses sèches d'intérêt communautaire			
B1	GHE	1	Etablir un plan global de gestion pastorale
B2	GHE	1	Restauration d'unités pastorales
B3	GHE	1	Gestion pastorale
B4	GHE	2	Aide aux équipements pastoraux
B5	ES	2	Suivre l'état de conservation des habitats de pelouses sèches
B6	GHE	3	Restauration et entretien de murets
C. Maintenir en bon état de conservation les forêts de Chêne vert et augmenter la superficie des chênaies âgées			
C1	GHE	1	Maintien de faciès âgés dans les forêts exploitables
C2	GHE/ES	1/3	Expérimentations liées à la gestion alternative au taillis simple/ Suivi du taillis vieillissant
C3	GHE	1	Création et entretien de clairières
C4	GHE	3	Création et restauration de points d'eau
C5	IS	2	Veille à l'adéquation entre les documents de gestion et les objectifs du DOCOB
C6	IS	2	Incitation des propriétaires forestiers privés à mettre en place des Plans Simples de Gestion ou autres documents de gestion
D. Augmenter la capacité d'accueil du site pour les espèces de Chauves-souris			
D1	ES	2	Recherche et suivis des gîtes de reproduction, d'hibernation et de transit des chiroptères
D2	GHE	1	Conserver un réseau de gîtes pour les chiroptères
D3	IS	1	Sensibilisation des acteurs du territoire aux chauves-souris
E. Assurer la compatibilité des activités récréatives avec la conservation des habitats et des espèces			
E1	ES	2	Diagnostiquer les impacts éventuels des pratiques récréatives
E2	IS	1	Sensibiliser et concilier autour des usages présents en milieu naturel
E3	IS	2	Limiter la fréquentation des véhicules motorisés

Codes action		Niveau de priorité	Libellé
Etudes et suivis scientifiques (ES)			
	ES	2	Amélioration des connaissances sur les espèces entomologiques d'intérêt communautaire
	ES	3	Amélioration des connaissances sur la répartition et le biotope de la Nivéole de Fabre
Information et sensibilisation (IS)			
	IS	1	Assurer la communication et la sensibilisation autour des enjeux de conservation du DOCOB
Animation de la mise en oeuvre du Document d'objectifs (AMO)			
	AMO	1	Veille environnementale et concertation
	AMO	1	Planification des actions, animation du DOCOB
	AMO	1	Animation de la contractualisation et de l'adhésion à la charte Natura 2000
	AMO	1	Ajustement du périmètre du site Natura 2000 des Gorges de la Nesque
	AMO	2	Ajustement du périmètre de l'Arrêté préfectoral de Protection de Biotope

1.4 Missions de la structure animatrice

Les missions de la structure animatrice du DOCOB en lien avec Natura 2000 s'articulent autour des volets suivants :

1. Gestion des habitats et espèces
2. Suivi des évaluations d'incidences
3. Suivis scientifiques
4. Information, communication et sensibilisation
5. Veille à la cohérence des politiques publiques
6. Gestion administrative, financière et animation de la gouvernance du site

Dans ce bilan, c'est cette même organisation qui est retenue pour présenter les actions.

2 *Bilan de l'animation pour la période 01/01/17 – 31/12/17*

2.1 *Gestion des habitats et des espèces*

- *Projet de création d'un site d'escalade sur la commune de Villes-sur-Auzon*

Dans le cadre du programme LEADER piloté par le SMAEMV et sa fiche action 1.2 « Amélioration de l'offre touristique des activités de pleine nature », la mairie de Villes-sur-Auzon a souhaité développer la pratique de l'escalade sur sa commune.

Pour cela, elle dispose dans le domaine public de falaises présentant un véritable intérêt pour l'escalade. Celles-ci sont localisées dans la combe de l'Ermitage, au sud du vallon des Escampeaux, à proximité immédiate des Gorges de la Nesque.

Ainsi, divers aménagements sont envisagés (signalétique, création d'un cheminement, purge de la falaise...) afin d'aménager un site d'escalade de qualité, sécurisé et qui respecte les qualités environnementales et paysagères des lieux. En effet, engagée dans une logique de développement durable, la commune a souhaité prendre en compte les enjeux environnementaux du secteur. Pour cela, l'animateur s'est proposé d'accompagner la commune dans la réalisation d'une étude sur l'avifaune, les chiroptères et la flore du site.

Selon les résultats de cette étude et les effets potentiels sur les espèces présentes, des dispositions particulières pourront être prises. Celles-ci pourront prendre la forme de recommandations de bonnes pratiques, d'une limitation de l'activité à certaines périodes de l'année voire même un abandon du projet si des incidences significatives sont attendues.



Image 1 : L'une des falaises de la combe de l'Ermitage - Villes-sur-Auzon

- **L'accompagnement des organisateurs d'évènements sportifs**

Ayant fait l'objet d'un stage en 2016, cette thématique a abouti à la réalisation d'un guide lié à l'organisation des manifestations sportives. Cet outil permet aujourd'hui d'accompagner les organisateurs dans la préparation de leurs évènements sportifs, en leur mettant à disposition les éléments de connaissance nécessaires à l'organisation d'une manifestation compatible avec le respect du patrimoine naturel du massif du mont Ventoux. Ainsi, il rappelle les obligations réglementaires (administratives, fédérales, de sécurité...), invite à consulter les structures gestionnaires le plus en amont possible, aide à mesurer l'incidence de la manifestation sportive sur les espaces naturels traversés, sensibilise les organisateurs au respect de l'environnement et les incite à organiser une manifestation écoresponsable.

La présentation officielle de ce guide élaboré en partenariat avec la Sous-Préfecture de Carpentras, a été l'occasion de réunir plusieurs dizaines de personnes. Un verre de l'amitié, accompagné des spécialités du Ventoux, est venu ponctuer ce moment pour le plus grand plaisir du public présent. Suite à cette présentation, le guide a été massivement diffusé auprès des partenaires, institutions, fédérations diverses et organisateurs d'évènements sportifs.

2.2 **Évaluation des incidences des projets**

- **Dispositif d'évaluation des incidences Natura 2000**

Pour rappel, de 2014 à 2016 le nombre d'évaluation des incidences a bondi de 384%! En 2017, une légère progression est encore observée et 36 avis ont été formulés par l'animateur. Ces moments d'échanges permettent de leur faire des recommandations et d'entretenir une relation de proximité avec les organisateurs.

Avec la publication du guide présenté précédemment et la mise à disposition d'une série de panneaux de sensibilisation, la prise en compte de la biodiversité et l'atténuation des impacts potentiels s'améliorent encore un peu plus dans le territoire.



2.3 Suivis scientifiques et techniques

- Amélioration des connaissances entomologiques d'intérêt communautaire – ES-1

Suite aux inventaires initiaux, les données entomologiques du site Natura 2000 demeuraient très incomplètes. Des compléments d'inventaires ou de mise-à-jour étaient indispensables afin de définir au mieux les mesures de gestion et atteindre les objectifs de conservation.

Suite à la rédaction d'un cahier des charges complet, un bureau d'étude spécialisé a mené une 1^{ère} campagne d'inventaires en 2016 (pièges autonomes, pièges lumineux, prospections de terrain...). Bien que 82 espèces différentes aient été



Image 3 : *Parnassius appollo* - L'Appolon

contactées, les espèces ciblées n'ont été que faiblement observées. La sécheresse prononcée cette année-là et un période de prospection tardive semble en être la cause.

Afin de compléter ces résultats et lever les ambiguïtés de certains d'entre eux, un complément d'étude a été réalisé au printemps et à l'été 2017. Riche d'enseignements, il a permis d'établir une image précise de la richesse entomologique du site Natura 2000 des Gorges de la Nesque.

En voici quelques résultats :

- 58 espèces de rhopalocères observés dont 2 d'intérêt communautaire : *Parnassius appollo* et *Euphydryas aurinia*.
- 31 espèces d'hétérocères.
- 15 espèces d'odonates dont l'Agrion de Mercure (*Coenagrion mercuriale*).
- À noter également, la présence en masse du Lucane cerf-volant (*Lucanus cervus*) et d'un individu de Magicienne dentelée (*Saga pedo*), observé à proximité immédiate du site Natura 2000.

D'autres espèces patrimoniales, appartenant à d'autres groupes biologiques, ont pu être contactées au grès des prospections : Alyte accoucheur (*Alytes obstetricans*), la Vipère aspic (*Vipera aspis*) ou le Murin de Daubenton (*Myotis daubentonii*).

Communes : Blauvac – Monieux – Méthamis – Villes-sur-Auzon

Propriétaires : Publics et privés

Maître d'ouvrage : SMAEMV

Maître d'œuvre : Auddicé Environnement

Montant du suivi : 8 600 € HT + 3 487.50 € HT

Période de réalisation : 2016 et 2017

- **Ajustement du périmètre de l'Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope – AMO-5**

Instauré en 1990, l'APPB de la Nesque couvre une surface de 517 hectares sur la commune de Blauvac. Le secteur est protégé en tant que « *site nécessaire à l'alimentation, la reproduction, le repos ou la survie d'espèces protégées par la loi du 10 juillet 1976* », dont de nombreux rapaces. Or, ce secteur ne couvre que partiellement les zones de nidification actuelles des espèces concernées.

Le Document d'objectifs du site Natura 2000 prévoit d'ajuster le périmètre afin que ces zones bénéficient d'un véritable statut de protection. En plus d'une délimitation fine de l'APPB, il est indispensable d'améliorer les connaissances de certaines espèces (statut de reproduction, zones de nidification, zones d'alimentation...), notamment pour les grands rapaces, afin d'être certain qu'ils soient pris en compte dans un nouvel arrêté.

Au-delà de l'APPB, ces données serviront également à l'ajustement du périmètre Natura 2000 (fiche AMO-4) et à envisager la création d'une Zone de Protection Spéciale, un site Natura 2000 découlant de la Directive Oiseaux.

Plus concrètement, les grands rapaces du site (aigle royal, faucon pèlerin, circaète Jean-le-Blanc...) et notamment le vautour percnoptère ont été suivis. Pour ce dernier, cela a consisté à suivre ses mœurs (arrivée, départ) et son cycle de reproduction, qui s'est d'ailleurs concrétisé par l'envol d'un jeune.



Image 4 : *Neophron percnopterus* - Vautour percnoptère

En lien avec cette espèce rare et protégée, un projet InterParcs PACA sur la conservation du Vautour percnoptère a été rédigé fin 2017 et devrait bénéficier de financements de l'Agence Française pour la Biodiversité (AFB). Diverses actions devraient être financées, comme la mise en place d'une nouvelle placette de soutien alimentaire, un suivi photographique de leur utilisation, un travail de concertation avec les éleveurs pour l'approvisionnement... Le pilotage de l'action se fera par le chargé de mission biodiversité et espaces naturels du SMAEMV mais l'animateur du site Natura 2000 pourrait intervenir sur certains volets.

- **Amélioration des connaissances sur la répartition de la Nivéole de Fabre – ES-2**

Plante endémique des Gorges de la Nesque, la nivéole de Fabre a fait l'objet d'attention particulière au cours de l'année passée. En complément du suivi décennal mené conjointement avec le Conservatoire botanique méditerranéen, l'animateur du site a passé quelques journées à comptabiliser les pieds de cette espèce discrète et à la fleuraison très courte.

Ce travail fait systématiquement l'objet d'un petit rapport afin d'identifier les variations importantes d'effectifs et les menaces potentielles. Néanmoins, l'aspect très chronophage de cette mission et la période de floraison très courte empêchent de parcourir l'ensemble des sites. Ces dernières années, l'accent a été mis sur la station historique de l'espèce, à proximité d'un village et d'une route fréquentée, et d'une station ayant fait l'objet d'un broyage en 2014.

Les résultats de ces prospections sont à consulter dans le rapport dédié, disponible sur demande exclusivement, compte tenu de la sensibilité entourant l'espèce.

Au-delà de ces prospections, les contacts avec les botanistes amateurs ont permis de découvrir une nouvelle station de l'espèce au Col de la Ligne. Celle-ci fera l'objet d'une visite en 2018, afin de découvrir sa taille et ses limites précises.

- ***Suivi de la régénération du chêne pubescent***

À l'hiver 2014, une série de placettes expérimentales a été matérialisée dans un taillis vieillissant ayant fait l'objet de différents types d'intervention. Celles-ci visaient à simuler les modalités habituelles employées en foresterie, à savoir : la coupe rase, un prélèvement d'arbres de 60% et débroussaillage, un prélèvement d'arbre de 30% sans débroussaillage et une absence d'exploitation ayant le rôle de témoin.

Divers indicateurs ont été mesurés une fois l'intervention réalisée afin de dresser un état zéro. Ces mesures seront renouvelées cinq ans plus tard, en 2019. En 2017, seul le comptage des semis de chênes pubescents a été fait, selon plus protocole précis. Cette première série de résultats devra être complétée par de nouvelles prospections en 2018.



Image 5 : Photographie d'une des placettes du dispositif

- ***Inventaire et cartographie des habitats naturels et de la flore d'intérêt communautaire du site Natura 2000***

Envisagée depuis plusieurs années, le renouvellement de la cartographie des habitats naturels du site Natura 2000 du Mont Ventoux a pu être officiellement enclenchée en 2017. Pour cela, un cahier des charges exigeant a été élaboré en lien direct avec le service scientifique de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de PACA (DREAL PACA).

Egalement réalisée il y a plus de 15 ans, la cartographie du site des Gorges de la Nesque nécessite d'être renouvelée. Aussi, 25% de l'enveloppe débloquée sera dédiée à ce travail. La subvention n'est pas équirépartie car ce site Natura 2000 est principalement constitué d'habitats rocheux et forestiers, à dynamique plus lente. L'objectif est donc de confirmer les zonages précédemment établis et d'actualiser la cartographie existante en insistant sur les milieux évoluant plus rapidement, notamment les zones humides à l'entrée amont des gorges.

2.4 Information, communication et sensibilisation

Au cours de l'année écoulée, un grand nombre d'évènements ou d'actions ont permis de mettre en avant la démarche Natura 2000, le site des Gorges de la Nesque et les actions qui y sont menées. Compte tenu de leur nombre, une présentation exhaustive occuperait un volume trop important, il a donc été privilégié de n'en aborder qu'un certain nombre afin de donner une image globale :

- ***Exposition : Vaucluse, Ventoux, Voyage en biodiversité !***

Du 1^{er} juillet au 31 août 2017, l'office de tourisme de Carpentras a abrité une exposition dédiée à la biodiversité du territoire Ventoux. À cette occasion, le SMAEMV a mis à disposition les 8 panneaux qui composent l'exposition Natura 2000 élaborée il y a quelques années.

L'inauguration officielle de l'exposition a permis de présenter les panneaux au public et les sensibiliser sur les enjeux majeurs du territoire.

- ***Interventions radiophoniques et télévisuelles***

Dans le cadre de ses opérations ou sollicité directement par la presse, l'animateur intervient chaque année dans différents médias. En l'occurrence, il s'agissait d'un reportage diffusé sur France 3 Méditerranée. Le sujet dédié au sylvo-pastoralisme a permis à l'animateur et un éleveur de moutons des Gorges de la Nesque de renseigner les téléspectateurs sur le soutien de la démarche Natura 2000 envers cette pratique.

Le 21 septembre, l'animateur est également allé dans les locaux de France Bleu Vaucluse pour valoriser la démarche européenne sur les ondes radios.

- ***Création d'un centre de documentation en ligne***

Depuis avril 2012, le site <http://smaemv.n2000.fr> permet d'avoir accès à tout moment aux détails du fonctionnement du réseau Natura 2000, les particularités du site des Gorges de la Nesque (habitats, espèces, ...), ainsi que des actions menées dans le cadre de l'animation du DOCOB.

Important outil de communication, cette plateforme permet de communiquer à plus grande échelle, de relayer les événements importants portés par le SMAEMV et d'assurer un moyen de communication simplifié via un formulaire de contact.

En 2017, une nouvelle section du site internet a vu le jour. Conformément à l'article L124-3 du Code de l'environnement, toute personne qui en fait la demande reçoit communication des informations relatives à l'environnement. Afin de diffuser encore plus largement les données obtenues dans le cadre de l'animation des sites Natura 2000, le SMAEMV met à disposition du public l'ensemble des données acquises. Pour cela, un espace dédié est donc consultable à l'adresse suivante :

<http://smaemv.n2000.fr/infos-pratiques/centre-de-telechargement>

- ***Réédition de la plaquette du site Natura 2000***

Victime de son succès, la plaquette du site Natura 2000 a été rééditée en 9000 exemplaires. Diffusée avant l'été dans les offices de tourisme du territoire, plusieurs centaines d'entre elles ont déjà été distribuées et le seront encore dans les années à venir.

- ***Tournée des sites Natura 2000 avec la DDT et la DREAL PACA***

Afin de faire découvrir ou rappeler les richesses du site Natura 2000 des Gorges de la Nesque et du Mont Ventoux, mais également partager un moment de convivialité avec les partenaires techniques, financiers et institutionnels que sont la DDT 84 et la DREAL PACA, une journée d'échange sur le terrain a été organisée en juin 2017. Après un passage par l'une des stations de Nivéole de Fabre, de rares observations ornithologiques ont pu être faites dans les Gorges de la Nesque. En effet, le groupe a pu constater en direct les prouesses acrobatiques de deux faucons pèlerins en train de chasser un autre oiseau. Couronnés de succès, ceux-ci se sont ensuite transmis leur proie en plein vol. Très instructive, de nombreux sujets ont pu être abordés lors de cette journée.

2.5 Veille à la cohérence des politiques publiques et programme d'actions sur le site et à proximité

- ***Projet de Parc Naturel Régional du Mont-Ventoux***

Véritable projet de territoire, le projet de Parc Naturel Régional du Mont-Ventoux s'est accéléré en février 2013, suite à l'avis d'opportunité émis par le Préfet de Région. Les Gorges de la Nesque étant un lieu incontournable de ce territoire, l'animateur a suivi de près la poursuite du projet afin de s'assurer que les orientations de la future charte soit compatibles avec les enjeux Natura 2000 du site.

- **Examen périodique de la Réserve de Biosphère du Mont-Ventoux (RBMV)**

Tous les 10 ans, les réserves de biosphère doivent réviser leur document stratégique. À cette occasion, un nouveau plan doit être élaboré sur la base d'un bilan rapportant les actions réalisées lors des 10 dernières années.

Une zone centrale de la RBMV fait partie du site Natura 2000. Les actions qui y sont engagées ont donc une résonance particulière pour la RBMV et à l'occasion de cet examen périodique, quelques jours ont été consacrés à réaliser le bilan et plus largement, à participer au travail nécessaire au renouvellement de la labélisation.

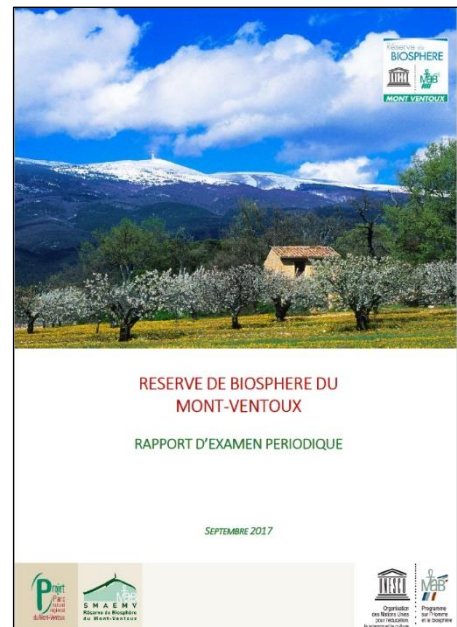


Image 6 : Couverture de l'examen périodique de la Réserve de Biosphère du Mont-Ventoux

2.6 Gestion administrative et financière, et animation du site

- **Animation générale du site**

Le travail administratif et financier a principalement consisté en la rédaction des rapports d'activités pour le SMAEMV, la préparation du budget, la rédaction du bilan annuel d'animation, la demande de paiement et la tenue du Comité de Pilotage du site.

- **Une évolution dans la convention entre l'Etat et le SMAEMV pour l'animation des sites Natura 2000 du Mont Ventoux et des Gorges de la Nesque**

Alors que les conventions d'animation des deux sites Natura 2000 sont arrivées à terme fin 2017, une convention unique a cette fois été signée. Deux éléments déterminants sont à signaler :

- o La diminution de 20% des financements, ayant pour principale conséquence d'empêcher la réalisation d'étude ou d'autres prestations, comme c'était le cas les années précédentes. Il faudra désormais passer par une nouvelle demande de subvention, sans certitude de validation.
- o La modification de la répartition du temps de travail entre les 2 sites Natura 2000. Auparavant à mi-temps sur chacun d'entre eux, l'animateur aura désormais 40% de son temps de travail dédié au Gorges de la Nesque. Ce changement est cohérent compte tenu de la faible fréquentation du site et le principe de non-intervention préconisé dans le DOCOB.

2.7 *Frais annexes*

L'animateur Natura 2000 dispose de tous les moyens du SMAEMV pour mener à bien l'ensemble de ses missions. Ceux-ci se composent notamment de secrétaire, de chargé de communication et d'une personne allouée aux procédures de marchés publics. L'animateur a également à sa disposition tous les véhicules du SMAEMV pour se déplacer sur le territoire, ainsi que du matériel technique acquis par la structure (GPS, longue vue, appareil photo, ...) pour mener à bien son travail.

Bien évidemment, tous ces frais annexes n'ont pas été facturés et restent à la charge du Syndicat Mixte, bien que ceux-ci s'élèvent à plusieurs milliers d'euros par ans.

Il est cependant très important d'ajouter que la présence d'une enveloppe, même de faible importance, pour les dépenses liées à l'animation (achat de données météo et cartographique, équipements particuliers, frais de déplacement, clés DFCI... comme cela a été le cas pour le site du Mont-Ventoux) est une plus-value déterminante pour la bonne réalisation des missions et n'impacte en aucun cas négativement la mise en application du DOCOB.

3 Synthèse du temps passé – Année 2017

Nature de l'action	Nb de jours
<i>Gestion des habitats et des espèces</i>	24
<i>Evaluation des incidences des projets</i>	9,5
<i>Suivis scientifiques et techniques</i>	15
<i>Information, Communication, Sensibilisation</i>	13,5
<i>Veille à la cohérence des politiques publiques et programmes d'action sur le site et à proximité</i>	11
<i>Gestion administrative et financière et animation de la gouvernance du site</i>	18
Total	92

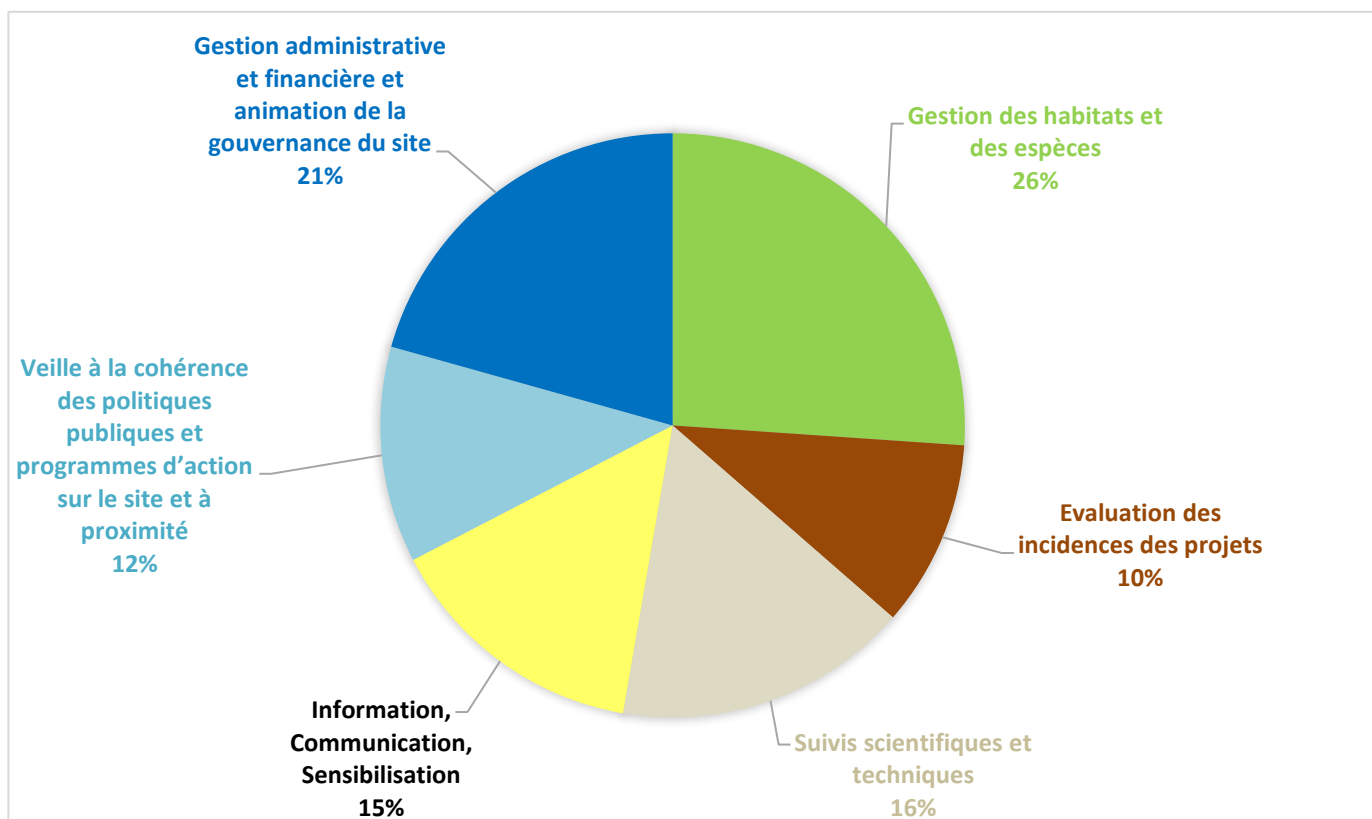


Figure 1 : Répartition du temps de travail sur le site Natura 2000 des Gorges de la Nesque